VENTES A L'ENCAN

WENTES & L'ENOAN.

VENTES A L'ENCAN

Stern's Auction Company.

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION D'OTTO WEBER.

No 101.429 - Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division D.

Une mule et une charrette, Un grand assortiment de bonnes épiceries, Whiskies, Cordiaux, Vins, Eventail électrique, Caisse enregistreuse, Balances, Mobilier, Installations, Etc.

PAR STERN AUCTION CO.-Jac. II Stern, Encanteur. Seront vendus sur les lieux 1939 avenue Tulane, coin de la rue Prieur. LUNDI. 9 septembre 1912, à 11 heures du matin, en vertu et d'après un ordre de l'Honorable E. K. Skinner, juge de la Division C. de la Cour Civile de District, agissant pour l'Honorable Porter Parker, juge de la Division D, absent en scongé, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.-Conditions. Comptant.

JAC. H. STERN, Encanteur.

N. J. Clesi.

ANNONCE JUDICIAIRE. VENTE EN PARTAGE. SUCCESSION DE PETER LAMANA

PROPRIETES DE VALEUR

Nos 609-11 rue St-Philippe, Maison Dou-ble en Briques à Trois Étages.

d. Un certa n lot de terre avec toutes les hátieses et améliorations qui s'y treuvest dans le Cinquième District de cette valle. désigné par le We 5 dans le carré We 43, mainteant carré He 155, berné par les rues Hemar, Moares, Prar ktin et Newton, selon le plan drancé par A. d Hémécoura, le 11 septembre 1846, déposé au barean de H.P Catre, ancten netaire, comme plan Ne 195 du livre des plans No 3, Le d'et lot mesure en memilie transpales.

J. Patorne, metaira. N. J. CLESI. Racanteur, Bareau No 821 rue Gravier. 29 acat – 29 – copt 1 8 15 22 26

ANNONCE JUDICIAIRE. Propriétés de Choix DU

SECOND DISTRICT

919 RUE NORD RENDON COTTAGE SIMPLE.

3211 RUE DUMAINE

COTTAGE SIMPLE.

Succession de Mme F. G. Wanner

No 100,761—Division D —Cour Čivile della District pour la parelese d'Oriéans,

PAR N. J. CLESI, Escenteur, Bureau 821

DAR M. J. CLESI, Escantour, Bureau 821 rue Gravier—Aux escaberes, JEUDI. le 26 septembre 1912, à midi. à la Bourse des l'repriétés Foscières, Ne 311 rue Barcane, en vertu et suivant un ordre de l'Honerable Perter Parker, juge de la dire Cour. daté et aigné le 15 sout 1912, dans l'affaire ci desque intilinée in procédural à ventie aux enchées.

Porter Parker, juge de mans l'affaire ci desaus igné le 15 août 1912, dans l'affaire ci desaus intiluée, je procéderal à vin îte aux enchères publiques, à saveir :

publiques, à aavoir:

Premier— Un certain lot de terre avec testes
les batisses et amelierations qui s'y trouvest,
etc., situés dans le second d'atrict de cotte
ville, dans le cerré No. 443 berné par les ruse
Dumaine, Nert Resdon, St. Phitippe et l'avenue Hegan, désigné par la lettre A. sur un
plan drossé par C. Unone Lewis, veyer de
ville, daté le 19 juins, 1912. Le dit lot A selon le dit plan cummance à une distance de 60
plede de la rue Dumaine et Nord Resdon et
mesure 32 piede 4 pouces et 6 lignes de fece
à la rue Dumaine sur une profondear de 128
piede 3 pouces et 5 lignes sur le ligne 4 e ceté

a la rue Dumaine sur une professeur de 128 piede 3 pouces et 5 lignes sur la ligne 4e coté asparent le dit lot du lot B, et une professeur de 128 pieda. 4 pouces sur la ligne de cété especé vers l'aveane Hagas, le teut selou le du plan portant le numéro municipal 919 rue Mord Readon.

ed . Un certain let de terre situé dans le

Mord Bendon.

Second. Un certain let de terre situé dans le même carré que ci-descur, avec teutes les bă lesses et ambilerations qui s'y treuvent, designé par la lettre D aur le plan mentionné plan haut et d'après lequel ledit let D est à nes distance de 138 piets 3 pou se et I figné de rues Nord Bendon et Dumaine, et meatre 25 pieds 3 peuces et 3 lignes de largeur dans le fend, par une prépudeur de 153 pieds 11 peuces et 3 lignes et la ligne care de largeur dans le fend, par une prépudeur de 153 pieds 11 peuces et 1 ligne entre lignes parallèles, et étant un partie de la même prepriété nequies par le défant par nohet d'Emile Mujier devant J. H. forcelle, actaire en cette ville, le 12 septembre 1895, suregistré dans le livre des transferte 15-6, pare 691, et portant le Nie municipal 3311 rue Dumaine.

Cen ditiens. Un tiere en plus compant, le sette, villy en a, en 1, 2 et 3 ms, avec intérêt à 7 peur cent par as. L'acquéreur devant con les teurs de 1912 et désocer 10 0/0 du

19 moti-29-sep: 1 8 15 72 26

K. J. CLESI. Escentent.

3. Nos 1028-28-30-32 rue Nunez, entre New-ton et Diana, carré Verret, Une Maison d'Habitation.

No 413 rue Homer, entre les rues les Franklin, Un Cottage Simple.

Edgar M. Cahn, avocat pour l'administrateur. 27 not 1-27 - sopt 1 8 9

Ernest A. Carrère.

ANNOHUR JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE

Entre les rues Magasin et Camp.

Cottages double et simple TOI-703 BUE AUSTERLITZ ET 3923 RUE LAUREL.

JEUDI, LE 12 SEPTEMBRE 1912, A MIDI.

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne. SUCCESSION DE Man MARY SICK.

The Parameter of the Court Civile de District pour la Paraisse d'Orléans—Division United autre—Barean 866 rus Perdido —JEUDI, lie 12 septembre 1912, à midi, à la Bourse des Prepriètés Fencières. Re 211 rus Baitenas, dans le Premier District de cette ville, sem verta de et conformément à un ingement lu et rendu en Cour euverte le 1 acht 1912 et l'Hon. E. E. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division United avandre à l'empère mittales, juge de la Court Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division U. dans l'affaire ci-desens initiales, juge de chaque été 2 chambres, hangar et mostinge simple centenant de chaque été 2 chambres, hangar et mostinge simple centenant de chaque été 2 chambres, hangar et mostinge simple centenant de chaque été 2 chambres, hangar et mostinge simple centenant de chaque été 2 chambres, hangar et mostinge simple centenant de chaque été 2 chambres, hangar et mostinge simple centenant de chaque été 2 chambres, hangar et mostinge simple centenant de chaque été 2 chambres, hangar et mostinge simple centenant de chaque été 2 chambres, hangar et mostinge simple centenant de chaque été 2 chambres, hangar et mostinge simple centenant de l'acquérement et des motifies de l'acquérement et de leurs propies erdre etper lui ou par eux endessés, avec intérés et lui ou par eux endessés, avec intérés au taux de ceps pour put mossur volume de controlle de l'acquéreur et le mandre et l'acquéreur et le mandre et l'acquéreur et le mostinge du l'acquéreur et le mostinge du l'acquéreur et le mostinge de l'acquéreur et le mostinge du l'acquéreur et le mos

maliètes de cent vingt pirds.

Les amétierations sont commus comme les Mes 93 2 et 934 rus Valence et compresar at le estrege double en bots contenant 5 chambres, ofi us de chaque côté.

2me Un certain tot de terre, ainai que les hâtieses et amétierations qui s'y treuvent appriant les numéres musicions 701 et 703 rus Ausserits et le les 3923 rus Laurel, juitaé dans le Bixième Bistrict de este ville, désigné par le Me un, dans l'ilet borné par les j

1270 98 199-Du.dessier de la Cour Civile de District pour la Pareisse d'Orléans-Division C

vel et comprenant un ostinge deuble en toil contenant de chaque 'éié S chambres, hangar et un contage simple contenant gaierie. 4 chambres et hangar.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, in soide, a'il you e, en un crédit de un et deux ann, à l'option de l'inquereur ou des acquéreurs, in pertion de crédit de ladite vente ou ventes devant à re dementrée par billet en billet de l'aveq-éreur ou des acquéreur à son en à leurs prouere erdre et per lui en par eux endessée, avec intérés au taux de sept pour cont par an de la date de l'adjuérantes par an en par en treilège et hypothèque ephéniele eur le propriété vendus.

L'acquéreur ou les acquéreurs devront aeumer en plus et au dessus du prix d'acha; les lexas de ville et d'Etat pour l'année 1912, et les artes de veuts devant é re passès pardevant Daniel J. Marphy, notaire public, en ceste ville, aux frais des acquéreurs; un dé-

vanti amanoti J murphy, notatre public, en cette ville, aux frais des soquéreurs; un dépôt de 10 peur cent, dépose su mement de l'adjudication à valo r sur la vente ERNEST A. CARRERE Encasteur.

806 rae Perdiao.

Ramsey & Danzige

ARRONCE JUDICIAIRE VENTE EN PART Succession de Mme Louisa Ehringer, Veuve d'Ambrose Leitz, No 96, 880 Cour Civile de District, Division A.

2409 RUE TCHOUPITOULAS, Entre Première et Seconde,

Emplacement de Commerce et Résidence à Deux Riages.

Actions, Bijouterie, Diamants et toutes les Proprietes Mobilières eniuant innontaire enregistré.

Calcande et ... MARIO SA ACCOUNT AND SA ACCOUNT AND SA LA Bearre des Propriétés Possoiera.

311 rise Barcana, dana le Premier District de coste vuie, il sera vondu aux condéres publicana, a vorin et saivant un ingem-ni pendu et la en Cour severte le 15, août 1902 y ri l'Hea.

— l'upement aigné le 21 août 1912 y ri l'Hea.
— l'upement aigné le 21 août 1912 y ri l'Hea.
— l'upement aigné le 21 août 1912 y ri l'Hea.
— l'upement aigné le 21 août 1912 y ri l'Hea.
— l'upement aigné le 21 août 1912 y ri l'Hea.
— l'upement aigné le 21 août 1912 y ri l'Hea.
— l'upement aigné le 21 août 1912 y ri l'Hea.
— l'upement aigné le 21 août 1912 y ri l'Hea.
— l'upement aigné le 21 août 1912 y ri l'Hea.
— l'upement aigné le 21 août 1912 y ri l'Hea.
— l'upement aigné le 21 août 1912 y ri l'Hea.
— l'upement aigné le 21 août 1912 y ri l'Hea.
— l'upement aigné le 21 août 1912 y ri l'Hea.
— l'upement aigné le 21 août 1912 y ri l'Hea.
— l'aux lile, actuellement absent on ceagé dus de m Cour précisé de vantifiés et mantionnée et numéroide et qui l'aux des les lières et motifiéres et au motifiéres et au motifiéres et le l'upe de vant le l'aux de l'upement de l'upement de l'aux de vents un la l'aux de l'upement de l'aux de vents et le lot Mes 2 et 4 vendus sui le sui fait par le décôdé e cour le ligne de l'ure aux ligne de l'upement de l'aux lequel privilège il contre le l'aux lequel privilège il contre le l'aux lequel privilège il contre le l'aux lequel privilège il contre l'a

La Compagnie d'Assurances Liverpool & London & Clobe A cherché pendant ses sinquante années de service aux Etats-Unis à réaliser la définition du mot assurer, à savoir : "Rendre certain ou garantir." Toutes personnes en réclamatiens pour pertes, assurée dans cette Compagnie et atteintes par les sérieuses confiagrations qui ont eu lieu dans ce pays-ci et dans d'autres, attesteront volontiers, croyonspous, le sentiment de sécurité que leur a fatt éprouver la possession de mos polices, et la satisfaction que leur ont donnée nos réglements.

UTILE -- INSTRUCTIVE -- JOLIE

PENDULE EMPIRE

S. SMITH & FILS

Donne | HEURE EXACTE DE TOUTES LES PARTIES DU MONDE; Glube colorié; base tra-vaillée avec goût.

Priz £3 3s. Plus grande, 15 peuces £6 6s

Ecrives pour demander qu'on vous envoys estalogue Montres, PENDULES, Bijouterie.

STRAND, LONDRES.

VENTES AL'ENCAN.

Kernaghan & Cordill

DOUBLE COTTAGES ET LOTS A BATIB

Bien situés, pres des lignes de cars Charles Sievers

No 100,269-Conr Civile de District pour le parcisse d'Oriéans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A

KRIKAGHAN encanteur—Bureau No 325
rue Obrondelet—JEUDI 5 septembre 1912
a midi, a la Burea des Propriétés Foncières
311 rue Baronne. il sera vendu aux enchéres
publiques, en vertu d'un jugement rendu le 23
juillei 1912 et signé la 29 juillet 1912 par
l'um. Porter Parker, juge de la Cour présitée
Division D. dens l'affaire sus-instituée, la propriété suivante décrite, à savoir—
Premier—Le double cottage en bois à un
étage Nos 2006 et 2008 rue Delachaise contenant quatre crambres de chaque côté,
sur un certain iet de terre situé
dans le Bixième District de cette vil e, dans
le earré borné par les rues South Rampart
foucher, Saratoga, et Delachaise déargné
par la listire I, sur un p an de J. O. Hasam,
député voyer de ville daté du 10 mars i 908,
annezé à un acte devant Jeff C. Wench, letaire, le 10 septembre 1906 et mesure d'aspié
ce plan vir giaeur piede deux pouces une ligne
à la rue Delachaise vingt neuf piede un pouce
et deux-cinquèmes de ligne à l'arrière sur une
profundeur sur l'autre ligne de côté le
séparant du lei J de quatre-vingi-din piede.

Deux—Le deuble cottage en bois à un étage
Nos 2010 et 2012 rue Delachaise, contenant
quatre chambres de chaque côté, sur un certais loit de terrain, situé dans le même district
et carré que la prepré é décrite oi deceux désigné par la lettre "J" sur le dit plan de Hasam et mesure vingt-surf piede deux pouces
et une ligne sur la rue Delachaise, vingt-son
priéde, un mouce et deux cinquèmes de ligne en
largeur en arrière, sur une profondeur sur la
ligne le séparant du let "K" de quatre vingt
huit piede dix pouces et deux tigne.

Tress—Le cottage double en bois à un étage
Nos 2014 et 2016 rue Delachaise, vingtneuf piede un pouce et deux cinquèmes de
lique en largeur à l'arrière sur une profondeur
- ur l'al ges le séparant du let J de quatrevingt-huit piede dix pouces et deux lignes et
une profen deux pour les deux pouces et une ligne sur la roue Delachaise, vingtneuf piede dux pouce et deux cinquèmes de
lique en largeur No 93,069—Cour Civile de District pour Dans le 2me et 5me Districts No 624 rue 5t-Philippe, entre Royale et Chartres, Bâtisse on Briques à Deux Etages. Aussi Une Grande Ecurie Ad-jacente.

trioi et carré que l s prepriétée dessus éésignée par la lettre . G' desens éésignée par la leure de la leure plan de Basam et meure vingt neuf piede sur la ree Foucher, vingt-seuf piede un pence et éeux cinquièmes d'une ligne en largeur à l'arrière sur une précédéur sur la ligne la plus près de Sod. Rempart de quaire vingt-doube pleds trois pouces et quatre ligne fondeur sur l'autre ligne de côté

et paralièles de cent vingt pieds.

Six—Un certain lei de terre vacant situé
dans le même districi et carré que la propriété
décrite c: deseus, désigne par la lettre H sur
un plan dreisé par J. O. masem. déput veper de ville daté du 10 mars 1908 et annexé à
un acte de vente devant Jeff C. Wenck, necaire, le 10 aspiembre 1908 et mesure suivant
ce plac, vingt neof pieds deux peuces et une
ligne str la rue Delachaise, vingt neuf pieds,
un pouce et deux cinculèmes d'une lurae en pence entre lignes parallèles. Les améliera-tions percent les numéres municipaux 609 et 611 rus St. Philipps.

3. Un certain let de terre dans le Cinquié. me District de cette ville désigné par le No 15 du cerré Ne 46 meintenant 181 berné par les russ Dians (autrefets Decatur). Nun-s [autrefets Franklin], Neuves et Varret, d'après le plan de A. d'Hémacourt, veyer le 10 septembre 1846. déposé an bureau de H. P. Ceite, ancien metaire, comme plan Ne 196 du livre des plans No 3. Ledit let Ne 15 movure en messire française, 30 piede de face eur la rus Diana per 120 piede de profendeur et cennu par les Nos municipaux 1036-28-30. 32 rus fluez 4. Un certa n lot de terre avec tentes les bâticess et améliorations qui s'y treuvest dans un posco et deux illaquiere de la largeur à l'arrière ser une prefondeux sur la ligne la plus precèse de la rus Rempart de quatre vingt deuxe pi da, trois peuces et quatre liènes et une prefondeur sur l'antre ligne de cêts de quatre vingt cese pieda, un peuce et gix lignee.

corr on quarte vingt onne pienn, un pouce et gix iignes.

Heptidene—Un certain lot de terre vacant siné dans le même Distriet et carré que les preprietés decrites ci-desens, désigné par la lettre F. sur ledit plan par Hanem, et mesure vingt-ne uf pé-da sur la tine Foucher, vingt neuf pieda sur la tine Foucher, vingt neuf pieda sur la tion et un peuce et deux cinquièmes de ligne de la largeur à l'actière, sur une prefendeur ent la igne le séparant du lot ti de quarter vingt-conse pieda un peuce et eix lignes sur une prefendeur ent la lutte de quarter vingt-fix pieds.

Huitémes—Un certain lot de terre vacant, situé dans le même district et cerre que les propriétés décrites éj-desens, désigné par la Esur ledit plan par Hanem, et meseure vingt-neuf pieda un pouce et deux cinquièmes d'une ligne à l'attrieur de la la la la la la la la la côte le séparant du lot F de quarter vingt dix pieds et une profendeur sur l'autre ligne de côté le séparant du lot D de quarte vingt-huit pieds, dix pouces et deux lignes.

comme plan Ne 195 du livre des plans No 32.

Le d't lot meaure en meallé l'acceptable de face au le ree Homer par 130 piede de profes feur entre lignes parallèses, portant la No municipal 413 rue Hom r.

Conditions—Un quart en plus comptant, le soide, s'il v en a. a 1, 2, 3, 4 et 5, ans avec inobté le séparant du lot D'un ques.

Conditions ... Un tiers ou plus comptant, le soide ét en un an, après dats devant être garrant par billets avec li-un de vendour pertant huit pour ceuit par an d'intérêt jusqu'an paisment avec tentes les clauses unuelles et contumières d'hypethèque. Les taxes duss et exigibles en 1912 devant être payess part'acquereur en aux et en plus du prix de l'adjudication. L'acquerent devru déposer 10 pour ceut du prix d'achat au mement de l'adjudication, le dit dépèt ne portant pas d'intérêt.

Les leyers devant être réservés aux vendours jusqu'an passage de l'acte de vents. Les actes de vents devant V Waller Yeung, metaire, aux frais de l'acquèreur. Les achesteurs devant aux portant part. Earsan à Dart H. W. Mebinsen, E. M. Hauffeld, W. Waller Yeung, Thes G. Eing, avecass. pieds, dix pouces et denn lignes. teret à 7 0,0 say able annualiement. L'acqué-rour devant payet les tares de 1912 et dépasse 10 0,0 du prix d'achat avec l'encanteur. Ac e de vente aux frais de l'acquérour devant Paul ag. avecate. 4 août-4 11 18 25-cept 1 5

> ANNONCE JUDICIAIRE. VENTE EN PARTAGE. BON DOUBLE COTTAGE.

Nee 2033 et 2035 Rue Fencher. Mile Elizabeth Hievers et al ve le mineur Edward James Sievers.

Mo101,982-Cour Civile de District pour le paroisse (d'Orléans.

DAR KERNAGHAW ET CORDILL — W. A Kernachaw, Escanteur. Bureau Ne 1929 rae Caroséast.—JHUDL le 5 septembre 1912, A midi à la Bourse des Propriétés Fenciéies No 311 rus Baronne, il sera vondu à l'enchérs publique, en vertu d'un jagement remdu le 22 juillet. 1912 et aigné le 29 juillet 1912, par l'Hon E. K. Skinner, juge de la Cour précitée Divisieu C. dans l'affaire sue-mentionnée la propriété suivante décrite. A asvoir—

Le cottege double en bele à un étage. Ho. 2033 et 2035 rur Feucher, contenant quatre chambres de cheque côté; sur un certain let de terrain situé dans le Bix'éme district de cette ville dans le carre borré par les rues Feucher, Delachaise, Bad Rempart et Haratoga, étaigne par la lettre "C" aur un plan dressé par J. O. Hassen, député voyer de ville, daté du 10 Mars 1908 et amerie nu acte de vents de Jeff. C. Wenck notaire, le 10 Septembre, 1908 et memmet vingt-neuf pleds, un pouce et deux-cisquièmes de ligne, en largeur à l'arrière sur une profendeur sur la ligne de côté le séparant du let." D' de quatre-vingt-sept pleds, huit pecose et quatre lignes, et une prefendeur de ligne, et une prefendeur sur l'autre ligne, et une prefendeur se de deux-cisque et deux.

lignes et demi.

Canditions—Un tiere en plus comptant, le solde de en un an après date, devant être garanti par biliste et lien de vendour, pertant 8 pour cent d'inté-ét par an iusqu'au poiement, annei que toutes les clauses asuelles et contraières d'hypothèque. Les taxes dues et exigibles en 1912 devaut être payées par l'acquérez en eus et en plus du prix de l'adjudiesten. L'acquièrez de vant dépasser 10 pour ce t du prix d'achat au moment de l'adjudiestem ; adit dépôt ne partant pas d'intérês.

Le leyer étaut réservé au vende 1r jusqu'au pas age du l'acte de vente . Acte de vente devant W. Waller Yeung, inotaire, aux frais de l'acque our.

a 7 peur cent par as. L'acquérent devant payer les taxes de 1912 et déposer 10 0/0 du prix d'achat avec l'encanteur. L'acts de vente aux frais de l'acquéreur devant F. D. Charpenses pour certificats.
Dart, Kerman & Dart, Thee G. King, ave 4 sout-4 11 16 25-sept 1 5

SI VOUS ALLEZ A CHICAGO

DESCENDEZ

HYDE PARK HOTEL

A l'abri de l'incendie et dominant le lac Michigan dont il n'est distant que de 300 pieds.

PRIX MODERES.

Rock Blowing

GREEN PARK HOTEL.

Au sommet de la Montagne Blue Ridge

4,340 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER.

La température la olus élevée en tout est de 74 degres

FORIRE POUR TOUT RENSEIGNEMENT A



Les mères doivent savoir comme une bonne santé est essentielle à leur enfant pour l'avenir. Un enfant mai nourri s'en ressent plus tard ; il n'arrive pas au piein développement de sa taille et manque de vigueur. Si vous ne pouvez pas nourr r votre enfant, donnez lui une nourriture qui remplace le mileux le lait humain. Aucun farineux, aliment renfermant de l'amidon ou lait de vache non coupé n'est donné à un enfant au-dessous de 6 ou 7 mois

"Allenburya" Fonda sont préparés de façon à rendre le lait de vache Aemblable au lait bumain, et sont digérés facilement

NOURRITURE No 1.

MOURRITURE No 2.

NOURRITURE No 3.

Pamphiet traitant de la Nourriture des Enfants, donnégratuitement

TALLEN & HANBURYS Ltd., 37, Lombard Street, LONDON.